
Adresse du conseil général de la commune d'Avignon (Vaucluse), lors de la séance du 22 vendémiaire an III (13 octobre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse du conseil général de la commune d'Avignon (Vaucluse), lors de la séance du 22 vendémiaire an III (13 octobre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCIX - Du 18 vendémiaire au 2 brumaire an III (9 au 23 octobre 1794) Paris : CNRS éditions, 1995. p. 98;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1995_num_99_1_17513_t1_0098_0000_6

Fichier pdf généré le 07/10/2019

continué à connaître les traitres et que sans aucune pitié leurs têtes abominables tombent sous la hache vengeresse de la liberté.

O nos dignes représentans; intrépides montagnards recevés en notre particulier les remerciemens que nous devons à l'énergie que vous mettez dans vos augustes fonctions. Si dans nos travaux multipliés nous avons besoin de prendre haleine nous nous tournerons vers la montagne salubre qui nous donnera de cet air pur qui anime le cœur et vivifie les esprits.

Salut et fraternité. Vive la montagne. Qu'elle dure autant que le firmament

MIQUEL, *agent nat.*
et quatre autres signatures.

8

Le conseil général de la commune d'Avignon [Vaucluse] invite la Convention nationale à ne voir qu'un vain prétexte dans les cris combinés des amis de la tyrannie, des suppôts de la dictature, dont les clameurs criminelles égarent les sociétés populaires, en disant que l'aristocratie et le modérantisme lèvent la tête, et que les patriotes sont dans les fers.

Mention honorable, insertion au bulletin (16).

[*Le conseil général de la commune d'Avignon à la Convention nationale, le 12 vendémiaire an III*] (17)

Représentants,

Marseille alloit donc, encore une fois, se déclarer l'ennemie de la Patrie et lever l'étendard de la rébellion contre la représentation nationale! C'étoit encore dans cette commune que se vantoient les scélérats qui vouloient faire revivre le système affreux de terreur de proscription et de sang, enfanté par Robespierre! C'étoit cette commune qui encourageoit, ranimoit tous les factieux du Midi, tous les voleurs favorisés par le Cromwell français, à resaisir la proie que vous leur aviez arrachée! C'est dans cette commune que la représentation nationale a été outragée, et que vos collègues ont failli tomber sous le poignard des assassins!

Et voilà donc, Législateurs, l'énigme dévoilé! voilà le sens de ces propos insensés que débitaient dans tout le Midi les agens bien connus de la conspiration! ils comptoient sur le succès de leur complot liberticide; ils nourrissoient l'espoir criminel que les efforts de la perfide coalition qu'ils formoient audacieusement, sous les yeux de la représentation nationale, remettroient encore en leurs mains le glaive de la loi

sous lequel ils vouloient assouvir leurs implacables vengeances et se gorger du sang des français.

C'étoit donc cet espoir barbare qui les engageoit à annoncer que dans quinze jours tout auroit changé de face; que la mort alloit être encore une fois à l'ordre du jour, et qu'alors ils sauroient bien se débarrasser de toutes les formes qui avoient cependant si peu arrêté leur marche.

Oui, législateurs, vingt mille français assassinés dans deux mois par ces tribunaux de sang que Robespierre avoit établi, et cent mille français qui dans les horreurs des cachots s'attendoient au même sort, n'étoient pas même en état d'assouvir leur soif sanguinaire. L'assassinat alloit recevoir une nouvelle organisation; de la horde barbare, alloit se lâcher comme des animaux féroces sur les amis de la République.

C'étoit pour arriver à ce but que ces hommes pervers vouloient achever d'égarer les sociétés populaires! C'étoit pour cela que d'un bout de la France à l'autre on entendoit une foule d'homme trompés s'écrier que l'aristocratie et le modérantisme levoient audacieusement la tête et que les patriotes étoient dans les fers! Ils vouloient les armes dont Robespierre les avoit pourvus et frapper le patriote pur, l'homme probe, celui qui avoit eu le courage de s'élever contre leurs manœuvres scélérates.

Ah, législateurs! Vous n'aurez sauvé la Patrie que lorsque le sol de la République sera purgé des restes impurs de cette abominable faction. N'écoutez pas ses perfides clameurs! Non; ce ne sont pas les aristocrates qui lèvent la tête; ce sont les Patriotes de 89. Ce sont les hommes de la Révolution, ce sont les amis de la liberté, de la République. Ce ne sont pas les aristocrates que vos collègues ont mis en liberté dans le Midi; ce sont des cultivateurs, des manouvriers, des parens des défenseurs de la Patrie, des patriotes enfin qui remplissoient les cachots bâtis par le tyran, ces mêmes cachots ne receleront désormais que les conspirateurs, les traitres, et les tyrans; si cependant ces hommes qui avoient osé se revêtir des couleurs de l'aristocratie pouvoient relever une tête althière au point d'allarmer les bons citoyens, que leur premier mouvement soit le signal de leur mort. Ne craignez donc rien de l'aristocratie; elle a perdu tout espoir de renaître; si elle ose entreprendre le peuple est là, et il l'auroit bientôt terrassée. Ne voyez qu'un vain prétexte dans les cris combinés des amis de la tyrannie, des suppôts de la dictature! et dans les nouveaux efforts de ces monstres, vous découvrirez leurs vues criminelles; vous signalerez tous ceux qui les favorisent et vous prendrez ces mesures fermes et vigoureuses qui par la destruction des tyrans de toutes espèces assurent à jamais le triomphe de la liberté, et le bonheur du peuple français.

J.-F. ROCHETIN, *maire*,
FABRE, *agent nat.*
et neuf autres signatures.

(16) P.-V., XLVII, 128. *Bull.*, 29 vend. (suppl.); *F. de la Républ.*, n° 23; *J. Mont.*, n° 3; *J. Perlet*, n° 750.

(17) C 321, pl. 1346, p. 26.